



COMMUNIQUÉ

CHAMPIONNAT REGIONAL DES SERIES DEPARTEMENTALES 1, 2, 3, 4

DIMANCHE 24 JUN 2018 - CROUY SUR OURCQ 77
EC Neuilly Plaisance – CDC 93

Seront sélectionnés du classement annuel 2018 :

Les 120 premiers **D1**
Les 120 premiers **D2**
Les 120 premiers **D3**
Les 80 premiers **D4**

IMPORTANT : en raison du système d'engagement fédéral ; **doivent s'engager uniquement les coureurs qualifiés de nationalité française.** Les coureurs **NON Qualifiés** se verront refuser le départ et ne pourront être remboursés de leurs engagements. **Merci de bien vouloir veiller à cette disposition.**

Les classements seront arrêtés **au DIMANCHE 10 JUIN 2018 inclus**

Les listes des coureurs sélectionnés seront publiées sur le site du comité à partir du 15 juin 2018

Il est à noter :

- 1) que les coureurs sélectionnés au Championnat ne peuvent participer à aucune autre épreuve ce jour-là
- 2) que les coureurs D1 montés en 3^{ème} catégorie avant la date du championnat ne peuvent participer à cette épreuve.
- 3) que les coureurs montés de D4 à D3, de D3 à D2 et de D2 à D1 jusqu'au **24 juin 2018** seront qualifiés d'office dans leur nouvelle catégorie.
- 4) Les coureurs de nationalité étrangère ne peuvent participer aux épreuves.
- 5) Les engagements seront clos le **JEUDI 21 JUIN 2018** à 20 heures.

Marc ANSERMIN
Président de la Commission
Cyclisme Pour Tous-Masters